

## **PAYSAGE ET ÉNERGIE : COMMENT PENSER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE D'UN TERRITOIRE RURAL PAR LE PAYSAGE DANS LE NORD-OUEST VENDÉEN ?**

*littoral, énergies, transition, ruralité, ressources,*

Situé au nord-ouest de la Vendée, le territoire de Challans Gois Communauté s'inscrit à l'interface entre mer et terre. Depuis la Baie de Bourgneuf, il se caractérise par un paysage plat polderisé et cultivé où s'exercent des activités ostréicoles et marines donnant lieu à une succession de cabanes et de petits ports aux embouchures d'étiérs. Ces derniers s'insèrent au sein d'un maillage hydraulique constitutif du marais de Bouin, ancien village insulaire, dont les formes sinueuses reflètent le passé salicole des lieux. Ces salines se sont progressivement refermées pour laisser place à l'élevage (bovins, volailles en majeure partie). L'ouverture du marais nous projette rapidement vers l'arrière pays bocager à travers lequel il s'insère sous forme de vallées avec en surplomb les villages de l'ancien trait de côte littoral.

Ce paysage mouvant est fortement marqué par les activités humaines qui permettent le maintien des écosystèmes spécifiques et identitaires de ces lieux. L'ensemble des savoirs-faire qui s'y sont développés (saliculture, ostréiculture...) se sont mariés avec le climat pour comprendre les forces marines, travailler les eaux, puiser la force du soleil et du vent au sein de ce territoire pour en créer des richesses. Ce savant travail des énergies était ancré dans les modes de vie et reflète un rapport particulier que l'homme a su entretenir avec les éléments. Cette accroche au passé subsiste au sein du territoire mais aussi à travers les mémoires des habitants très au fait de la notion de risque que couvre ce secteur.

Aujourd'hui, ces terres principalement dédiées à la polyculture et à l'élevage cohabitent progressivement avec une nouvelle dynamique portée à l'échelle du département. Longtemps dépendant de ses territoires voisins pour son alimentation en électricité, le territoire vendéen s'est inscrit sur un objectif d'autonomie énergétique depuis les années 2000. Aujourd'hui le département est vu comme un territoire innovant et haut-lieu d'expérimentations qui ne cesse de s'inscrire et s'engager autour de la transition énergétique. à travers ses objectifs, les énergies renouvelables sont destinées à faire partie intégrante de la production d'électricité du département avec pour but « de couvrir à 65% la production d'électricité d'ici à 2030 »<sup>2</sup>. Pour l'instant « les centrales inscrites sur le territoire (éoliennes et photovoltaïque) couvrent près de 11% de la consommation annuelle d'électricité »<sup>2</sup>. Mais qu'en est-il de ces chiffres et que représentent-ils au regard de nos modes de consommations actuels et futurs ? Les enjeux de transition vont en effet au-delà de la production électrique car ils touchent à notre manière de consommer, d'habiter, de nous déplacer, dont l'empreinte énergétique peut fortement faire pencher la balance. C'est à travers les PCAET, les Plan Climat Air et Énergie, lancés par l'état depuis 2015 que chaque intercommunalité réfléchit à ces objectifs. Challans Gois Com-

munauté est en construction de ce plan guide qui implique habitants, collectivités et entreprises du territoire.

Cette dynamique grandissante, car urgente dans le contexte du réchauffement climatique, transforme indéniablement les cadres de vie et amène à la création d'un nouveau paysage qui à la fois se voit doté de nouvelles infrastructures mais aussi à travers lequel de nouvelles formes d'usages voient le jour. Je me questionne ainsi sur cette mutation et sur la place des paysagistes dans cette boucle de réflexion. Les engagements exposés par pouvoirs publics et collectivités sont-ils suffisamment inscrits dans leur contexte pour prendre en considération les ressources locales présentes comme force pour transiter ? Le regard que le paysagiste porte sur le territoire peut être source de structure, d'ancrage et de contextualisation face à cet engouement lié à « l'équipement d'un territoire » sans réelle prise en compte de sa spatialité. La vision du paysagiste engagerait «à changer notre modèle de rationalité vis à vis de l'énergie»<sup>3</sup> par la prise en compte des réalités physiques des sites et de leur histoire.

Le contexte challandais dont les activités humaines sont essentielles au maintien de ses paysages tend actuellement à s'essouffler avec une part d'actifs en réelle baisse et un vieillissement prononcé de sa population. Les dynamiques locales entrent parfois en dissonance avec les usages de ce territoire fortement dépendant de la voiture, dont une part de l'économie tourne autour de l'élevage dont les effluents représentent aujourd'hui 45% des émissions de gaz à effet de serre du territoire<sup>1</sup>. Nous sommes ainsi face à un territoire qui tend à se réinventer autour de cette dynamique énergétique afin d'entrer en résonance avec les défis actuels.

Réfléchir la transition énergétique par le paysage est d'après moi une force pour réaffirmer le lien que les hommes entretiennent avec leur cadre de vie afin de repenser nos manières de voir le paysage et d'utiliser l'espace. C'est ainsi que je me questionne sur l'avenir de ce territoire rural littoral impulsé par une dynamique énergétique d'ordre global qui le pousse à «se réinventer»<sup>4</sup>. Comment mêler objectifs énergétiques liés à la transition et projet de paysage ? Comment le paysagiste-concepteur peut devenir acteur de la transition et comment son regard peut aider à dessiner les paysages « énergétiques » de demain ? Le territoire de Challans Gois Communauté sera ainsi pour moi un laboratoire et un support de réflexion pour engager un récit singulier autour de la transition énergétique portée par ses paysages de pêche, de marais, de bocage qui composent ce territoire.

1. d'après le diagnostic du PCAET de Challans Gois Communauté

2. d'après *Décryptages*, magazine de la commission de régulation de l'énergie, octobre 2017, n°53

3. d'après *énergie*, introduction des carnets du paysage n°36

4. «se réinventer», j'entends par ici une action qui engage une mutation globale d'un système déjà en place (modes d'habiter, de se déplacer, de consommer...)